



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le 17 Février à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 10 Février 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TERRENNE, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D1-1-3-04

**OBJET : PROGRAMME TRAVAUX ÉCOLES 2022 – LOT 20 –
ÉLECTRICITÉ / CHAUFFAGE / VENTILATION À L'ÉCOLE DE
CASTELSAGRAT**
AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, et BOYER Serge

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel, Madame MAERTEN Marie Bernard, (donne pouvoir à Jean-Paul DELACHOUX), MERIEL Guy (donne pouvoir à Eric DELFARIEL)

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

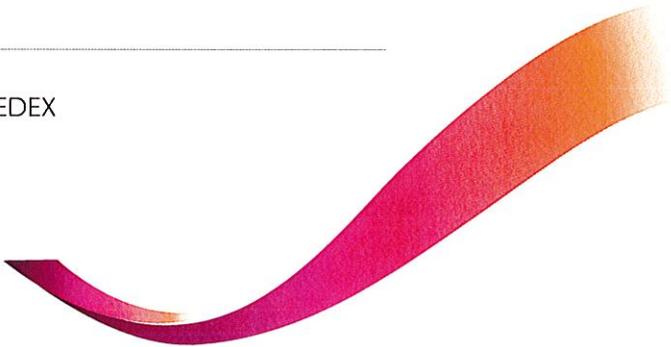
Monsieur Eric DELFARIEL a été désigné secrétaire de séance

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2023D1-1-3-04

**OBJET : PROGRAMME TRAVAUX ÉCOLES 2022 – LOT 20 – ÉLECTRICITÉ /
CHAUFFAGE / VENTILATION À L'ÉCOLE DE CASTELSAGRAT
AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la commande publique, relative au programme de travaux des écoles pour la période 2022.

Les prestations sont réparties en 27 lots. L'avenant n°1 porte sur le lot suivant :

Lot	Désignation	Titulaire
20	Électricité/Chauffage/Ventilation à l'école de Castelsagrat	FURLAN

Le marché a été notifié à l'entreprise FURLAN le 8 juillet 2022 pour un montant estimatif de 112 087,90 € HT et une durée de travaux de 11 semaines.

La Commission des Plis s'est tenue le 13 février 2023 pour se prononcer sur l'avenant n°1 du lot 20.

Lors des travaux de rénovations énergétiques de l'école de CASTELSAGRAT, et surtout lors du démontage des faux plafonds et des appareillages électriques, il est apparu que les travaux prévus initialement devaient être modifiés pour le bon fonctionnement, la conformité des équipements électriques et le bon déroulement des opérations.

Un avenant n°1 est donc nécessaire. Cet avenant a pour objet l'ajout des prix supplémentaires ci-dessous au Bordereau de Prix Unitaires / Détail Quantitatif Estimatif (BPU/DQE) initial, à savoir :

- Remplacement de 5 bouches VMC sanitaire : 359 € le forfait
- Renforcement prise de terre : 520 € le forfait
- Alimentation volet roulant : 70 € l'unité, soit 210 € les 3 unités
- PC16A : 70 € l'unité, soit 490 € les 7 unités
- BAES : 119 € l'unité, soit 595 € les 5 unités
- Modification ligne BAES : 491 € le forfait
- Câble RJ45 : 0,93 € le mètre linéaire, soit 21,39 € les 23 mètres linéaires
- RJ45 : 70 € l'unité
- Liaison HDMI + 2 prises HDMI : 194 le forfait

- Modification d'un PC : 73 € le forfait
 - Montage et démontage de 2 tableaux numériques : 1 040 € le forfait
 - Suppression de l'ancienne baie de brassage et regroupement dans la nouvelle ainsi que modification des lignes téléphoniques et prises RJ45 : 724 € le forfait
 - Tableau protection volets roulants : 315 € l'unité
 - Alimentation volet roulant : 70 € l'unité, soit 630 € les 9 unités
- Soit un montant total de 5 732,39 € HT**

Cet avenant a également pour objet la suppression des prix ci-dessous au BPU/DQE initial, à savoir :

- Réglette tableau : 205 € l'unité, soit 615 € les 3 unités
 - Pavé led 600/600 sailli : 80 € l'unité, soit 400 € les 5 unités
 - Radiateur à inertie 2000 W : 824 € l'unité
- Soit un montant total de 1 839 € HT**

Le montant initial du marché est de 112 087,90 € HT.

Le nouveau montant du marché, après le présent avenant n°1, sera de 115 981,29 € HT soit une augmentation de 3 893,39 € HT représentant + 3,47 %.

L'ajustement de ces travaux va ainsi impliquer un allongement des délais de réalisation de 1 semaine.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant n°1 tel que détaillé ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant n°1 et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure l'avenant n°1 tel que détaillé ci-dessus ;

- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer ledit avenant n°1 et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 17 février 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 20 février 2023

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de PERVILLE

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives

Eric DELFARIEL



Jean Michel BAYLET


Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 21 FEV. 2023

Affiché sur le panneau des annonces légales le 21 FEV. 2023

AR Préfecture

Programme travaux écoles 2022 – Lot 20 – Électricité / Chauffage / Ventilation à l'école de Castelsagrat - AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230217-
2023D_1_1_3_04-DE

Numéro d'acte : 2023D_1_1_3_04

Date de décision : 17/02/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés
publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et
conventions de mandat))

Fichier acte : 2023D1-1-3-04- Programme travaux école
2022- lot20.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Delphine LANGLOIS

Date d'envoi de l'acte : 21/02/2023 15:24:16

Date de réception de l'AR : 21/02/2023 15:24:41